

INFORMATIONS BOURSES NATIONALES ET DE 1^{er} EQUIPEMENT – RENTREE 2020/2021

SITUATION DE L'ÉLÈVE	NOUVELLE DEMANDE	OÙ RETIRER LE DOSSIER
• Elève de 3 ^{ème} non boursier	Demander un barème	Secrétariat de votre Collège
• Elève de 3 ^{ème} déjà boursier	Refaire Obligatoirement une Demande de Bourses pour le Lycée	Au Secrétariat de votre Collège
• Elève déjà boursier (sauf élève de 3 ^{ème})	Demander le <u>Transfert de Bourses</u>	A votre Etablissement actuel
Bourse de 1^{er} Equipement du Conseil Régional sans conditions de ressources (cf Carte Jeune)	Concerne uniquement : Les élèves de 2DE PROF ASSP et GA – 2DE PRO STL sans condition de ressources (sauf redoublants de la même classe) <u>saisie sur internet avec carte jeune</u>	
• Elève déjà boursier: - De 1^{ère} bac Prof admis en 1^o Techno. - Redoublant	<u>Demande Spéciale</u> Vérification des Ressources + Transfert	A l'Ancien Etablissement
• Elève boursier dans l'Enseignement Agricole	Demander le <u>Transfert de Bourses</u>	A votre Etablissement actuel
• Si l'élève a perdu le bénéfice de la bourse	<u>Demande de Rétablissement</u>	A l'Etablissement où l'élève a été boursier pour la dernière fois
• Elève n'ayant jamais bénéficié d'une bourse	Pour tout renseignement veuillez vous adresser à votre établissement actuel	